EXPLOSION DE CHAUDIÈRE

A ESTAIRES

Lundi matin, à sept heures cinq minutes, le mécanicien du tissage de MM. Delahaye et Honnart, à La Gorgue, était occupé à faire le manège des vapeurs ; il pria un de ses amis, le nommé Alfred Smaghe, de vérifier les manomètres.

Au moment où ce dernier passait devant le foyer du générateur n° 4, une violente explosion se produisit et le malheureux Smaghe fut littéralement couvert d'un mélange de vapeur et de charbons incandescents. Affolés par les brûlures qu'il avait sur le corps, il poussa un grand cri et se sauva, les vêtements en feu.

Les personnes présentes s'empressèrent d'accourir et d'éteindre les flammes qui couvaient Smaghe. Le docteur Delporte, immédiatement prévenu, donna au blessé les premiers soins et le fit transporter à son domicile dans sa propre voiture. Avec un courage remarquable, Smaghe supporta toutes ses souffrances sans faire entendre une plainte.

Aidé de quelques mains charitables, le docteur Delporte déshabilla le blessé. Les blessures sont très étendues ; la face, le cou, la poitrine, les bras ne forment pour ainsi dire qu'une plaie.

Malgré tous ses soins, le docteur Delporte désespère de le sauver.

Smaghe est âgé de 37 ans ; il est marié et père de quatre enfants ; sa femme est dans une position intéressante.

Excellent ouvrier, Smaghe jouissait de l'estime de ses patrons, qui sont extrêmement désolés.

Une enquête est ouverte pour déterminer la cause de ce terrible accident qui coûtera sans doute la vie au malheureux Smaghe.

Selon toute prévision, il a été produit par un brusque dérivement dans la tôle du générateur que l'on avait nettoyé la veille.

La commotion, bien que très vive, n'a pas causé de dégâts dans la salle où l'explosion s'est produite.

De nombreuses tuiles seulement ont été arrachées et le toit se trouve légèrement abîmé.

Les ateliers de tissage étant situés à proximité de la chambre des machines, une épouvantable catastrophe fût probablement survenue, si le générateur tout entier avait fait explosion, et l'on aurait aujourd'hui à déplorer la mort de nombreux ouvriers.

Jusqu'à présent il est impossible de savoir à qui incombe la responsabilité de l'accident si, toutefois celui-ci est dû à une imprudence.

P. S. — Au dernier moment, nous apprenons que Smaghe a succombé à ses horribles blessures, mardi matin, après d'atroces souffrances qu'il a courageusement supportées.

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, au moment où il a été blessé, le malheureux a fait preuve d'une énergie vraiment extraordinaire, refusant qu'on le portât et marchant d'un pas ferme, jusqu'à l'arrivée du docteur Delporte.

Les obsèques auront lieu jeudi matin.

NORD

L'orage de lundi. — Pendant cet orage, M. Prouvost, cultivateur à Haverskerke, a été foudroyé, en allant voir ses ouvriers dans les champs à Roncq, une vache a été tuée par la foudre, dans une pâture.

A Sainghin-en-Weppe, trois chevaux ont été foudroyés.

A Herlies, une voiture a été renversée et le cheval a été tué.

A Uxem, un ouvrier de ferme a été tué dans un champ.

A Coudekerke, une vache a été foudroyé.

A Helesmes-lez-Denain, un cheval a été tué.

Haubourdin. — Une dame d'Haubourdin vient de mettre au monde trois filles parfaitement constituées.

PAS-DE-CALAIS

Le vol de cartouches Lebel à Arras. — L'instruction de cette grave affaire se poursuit avec le plus grand secret. Les soupçons, paraît-il, ne s'arrêteraient pas à l'individu dont nous avons annoncé l'arrestation, et d'autres personnes seraient compromises dans cet incident. Par ordre de la place, l'entrée des casernes vient d'être rigoureusement interdite à toute personne non munie d'une autorisation spéciale.

Boulogne-sur-Mer. — Un cyclone épouvantable, comme de mémoire d'homme on n'en avait jamais vu, s'est abattu sur la ville à quatre heures de l'après-midi. Un torrent d'une violence inouïe parcourait les rues déclives. La rue Notre-Dame a été défoncée sur une profondeur de deux mètres, les trottoirs ont été enlevés ; la place Navarin a été transformée en un lac ayant un mètre et demi de profondeur. Toutes les caves de la basse ville sont inondées. Les dégâts sont immenses. Plusieurs personnes ont été culbutées et blessées par le torrent. La foudre est tombée en plusieurs endroits.

BELGIQUE

Mouscron. — *Accident.* — Hier soir un ouvrier peintre nommé Louis Volckart, demeurant dans la courée St Pierre, était occupé à badigeonner la façade de la maison de M. O Dumytthaere rue de Courtrai, quand l'échelle volante manquant, parait-il de planche d'appui à son extrémité inférieure, tourna et menaça de sortir des crochets qui la retenait à la corniche.

L'ouvrier voulut attraper la corniche, mais il manqua son coup et alla tomber sur le trottoir d'une hauteur de 7 mètres environ. Les passants accourus le croyaient sain et sauf et sans blessure, mais il ne pouvait se relever : on le porta aussitôt chez lui où le médecin, mandé en toute hâte, constata de graves lésions intérieures.

L'état de la victime est, paraît-il, assez inquiétant.

Vols. — Plainte a été portée à la gendarmerie par M. Lanno de Luingne, contre des voleurs qui se sont introduits chez lui et lui ont enlevé une assez forte somme d'argent.

On a volé 15 poules et 1 coq chez la Veuve Cardan, d'Herseaux.

— On se demande si l'administration des chemins de fer ne pourrait pas, de temps en temps, renouveler les tableaux d'horaires qui se trouvent affichés dans les gares. Ils sont souvent tellement souillés qu'on ne distingue plus les chiffres.

Il serait aussi chose utile, nous semble-t-il, de placer une horloge à l'extérieur de la gare.

Heyst-sur-mer. — Si la charmante cité balnéaire d'Heyst-sur-mer avait besoin de réclame pour vanter la pureté de son climat et l'agrément de sa plage, elle la trouverait dans l'unique publication de son état-civil : en effet, depuis le 29 mars dernier — donc depuis plus d'un mois — aucun décès n'a été déclaré sur une population de plus de 2,500 habitants.

Une jolie sinécure que la place de fossoyeur à Heyst-sur-mer.

Une fête chez le ministre de France à Bruxelles. — Nous lisons dans l'*Etoile* de ce jour.

« Le sympathique ministre de la République française à Bruxelles, M. Bourée, avait organisé dimanche, une réception ouverte à l'occasion du centenaire de la réunion des États Généraux à Versailles (5 mai 1789.) Dès 2 heures du soir, c'était dans la rue Belliard, où est situé l'hôtel du ministre de France, une incessante circulation de voitures.

» Les salons du rez-de-chaussée et du premier étage regorgèrent de monde de neuf heures à minuit. Nombre d'entre nos compatriotes avaient tenu à honneur de se joindre aux membres de la colonie française. Est-il besoin de dire que M. Bourée a fait les honneurs de ses salons avec une grâce charmante et une amabilité très gracieuse ? Pour qui connaît l'honorable ministre de France cette constatation est d'autant plus inutile que ce sont chez lui des vertus et des qualités habituelles.

» L'hôtel du ministre était brillamment illuminé et jetait dans ce quartier d'ordinaire si sombre et si reculé une note de gaieté inaccoutumée. En résumé, fête charmante qui fait honneur et à celui qui recevait et aux nombreux visiteurs qui avaient tenu à le féliciter. »

Mort de M. Stroobant, représentant de Bruxelles. — Dimanche soir, à 7 heures, M. Stroobant, ancien notaire, représentant de l'arrondissement de Bruxelles, s'est endormi dans le Seigneur.

Son état était désespéré depuis plusieurs jours. L'agonie a été terriblement douloureuse.

Le défunt qui n'avait résigné ses fonctions de notaire que depuis peu d'années, était entouré parmi ses confrères d'une juste et légitime considération. Le notaire Stroobant était le type accompli de l'honneur et de la délicatesse.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 mai;* — Fernande Lepers, rue Général Chanzy. — Maurice Vroman, rue Saint-Jean, 37. — Louise Verdouck, rue du Fontenoy. — Rachel Vanmarcke, chemin de la Makellerie — Marie Trenteaux, rue de Louze, 53. — Auguste Fremaux, rue de la Tuilerie, 6 — Aurélie Huslin, rue Beaurewaert, 15. — Emile Verctruyse, rue de l'Hommelet. — Albert Dufaye, rue de France, 96. — Césarine Durieux, rue d'Alger. — Marguerite Desmet, rue du Ballon. — Charles Bray, rue Larochefoucauld, 73. — Gaurielle Nicolas, rue Paul Bert, 11 — Jean Morant, rue des Anges, 24. — Emile Timmermans, Hôtel-Dieu — Eleuthère Bruggeman, rue d'Avelghem — *Déclarations de décès du 7 mai.* — Julie Vandermarlière, 53 ans, ménagère, rue de l'Hommelet, 193. — Jules Debage, 6 mois, rue de l'Epeule. — Nicolas Vandersche, 69 ans, aux Petites-Sœurs. — Louis Delhaye, 55 ans, hameau du Hutin. — Clémence Petit, 3 ans, rue du Tilleul. — Julien Duret, 2 ans, rue Vaucanson, 41. — Juliette Wecmaes, 10 mois, rue de l'Epeule — Louise Hennau, 1 an, rue de Lille — Hélène Dujardin, 4 ans, rue de l'Hommelet, 150. — Philomène Callens, 44 ans, boucher boulevard de Belfort. — Julienne Delannoy, 3 ans, rue des Fabricants, 30. — Jean-Baptiste Chef, 3 ans, rue des Longues-Haies, 193. — Fernande Willem, 1 an, rue de la Perche. — Florimond Duhem, 65 ans, Hospice. — Louis Bettens 58 ans, rattacheur, dans le canal. — *Pleurisse* Quesnoy, 53 ans, dans le canal.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 5 mai.* — Désiré Destailleur, à la Marlière. — Marguerite Verdier, rue Jaire. — Albert Cabaye, rue de Gand. — Marie Castelain, rue Fin de la Guerre. — Madeleine Ferret, rue de la Tossée — Blanche Stal, à la Marlière. — *Décès.* — Louis Droulez, rue Vandevenne. — Marguerite Maddens, rue de la Croix Rouge. — Marie Juvenez, Pierre Bleue. — Gustave Feret, rue de la Gare. — Léon Roose, Pont-de-Neuville. — Aloa Belin, rue des Cailliers. — Pauline Deleu, rue du Dragon. — *Du 7.* — Alfred Provot, rue Haute. — Emile Mucherie, rue du Cimbale. — Elise Honoré, rue du Blanc-Seau. — Joseph Potié, rue Desrumont Alfred Leman, rue de la Croix-Rouge. — *Mariages.* — Hippolyte Cras, 47 ans, négrassier, et Thérèse Carrette, 41 ans, sans profession. — Jules Bogaert, 25 ans, débourreur, et Léonie Vanwynsberghe, 28 ans, fileuse — Aloyse Vantroost, 32 ans, scieur de long, et Lulie Demeulemeester, 33 ans, sans profession. — *Déclaration de décès du 5 mai.* — Henri Montagne, 29 ans 10 mois, sans profession, rue du Brun Pain. — Louis Girard, 51 ans 3 mois, directeur de filature, rue du Dragon. — Victor Verne, 22 ans 6 mois, rattacheur, rue du Niot. — *Du 6.* — Edouard Desmettre, 4 mois, au Brun-Pain. — Henri Dhont, 48 ans 3 mois, sans prof. saison, rue Haute-Voie. — Désiré Houzet, 51 ans, 6 mois, voyageur de commerce, rue d'Anvers. — Théophile Leclercq, 29 ans, cordonnier, rue des Coulons. — Hélène Vienne, 20 ans 4 mois, soigneuse, rue du Moulin-Fonton. — Désiré Lepiace, 68 ans, 8 mois, sans profession, Hospice général. — Amélie Dekeukelaere, 65 ans 7 mois, sans profession, rue de Menin. — Charlotte Jouveneau, 53 ans 5 mois, cabaretière, rue des Poutrains

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Alfred WIBAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Pamyre-Hortense DIERICKX, décédée à Roubaix, le 6 mai 1889, à l'âge de 32 ans, à midi, et des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service d'ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'Eglise du Sacré-Cœur. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 8 du mois à 5 h. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 144, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille Jules CORMORANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie-Sophie VANDERMARLIÈRE, veuve de Monsieur Jules CORMORANT, décédée à Roubaix, le 6 mai 1889 à l'âge de 54 année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 8 heures 1/2 en l'Eglise du Sacré-Cœur. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 153.

Les amis et connaissances de la famille GRACCO-LEDOUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Eugène-Pierre-Joseph GRACCO, décédé à Wattrelos le 7 mai 1889, à l'âge de neuf mois et demi, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint d'ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 4 heures, en l'Eglise de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la Viel-le-Place.

Les amis et connaissances de la famille Alfred VERGIN-DESCHAMPS qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred-Carlos VERGIN, tapissier, décédé à Roubaix, le 7 mai 1889, dans sa 46e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 50.

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE-CALLENS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Philomène-Sophie CALLENS décédée à Roubaix, le 7 mai 1889, dans sa 44e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église de Ste Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Belfort.

Les amis et connaissances de la famille DELREUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François DELREUX, président du Conseil de Fabrique, veuf de dame Virginie SPRIET, décédé à Leers, le 7 mai 1889 dans sa 88e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 10 heures, en l'église de Leers. — L'assemblée à la maison mortuaire, Petite Frontière. — L'Obit du Mois aura lieu le Jeudi 23 mai 1889, à 10 heures, aux Obits qui seront célébrés pour les membres du Conseil de Fabrique, le mardi 4 juin, à 10 heures, la Confrérie du Saint-Sacrement, le jeudi 6 juin, à 7 heures 1/2; la Confrérie du Rosaire, le mardi 11 juin, à 7 heures, et la Conférence St-Vincent-de-Paul, le jeudi 13 juin, à 7 heures.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint Martin, le jeudi 9 mai 1889 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul-Louis FLORIN, décédée à Roubaix, le 7 avril 1889, dans sa 30e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Tourcoing

Séances des 5 et 6 mai 1889

DESIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS NOMB.	VERSEMENTS NOUV. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURSEM. NOMB	REMBOURSEM. SOMMES
Tourcoing.	dimanche.	...	...	...	...	...
	lundi.....	22	2	5.660 »	67	28.533 83
Blanc-Seau.....		2	2	..970 »	0	..... »
Croix Rouge.....		0	0	..... »	0	..... »
Halluin		4	0	..564 »	1	..70 ..
Linselles.....		12	6	3.935 »	3	2 191 68
Roncq.....		5	0	. 150 »	4	. 873 69
Bondues.....		7	3	6 345 »	3	1.960 ..
Bousbecques		4	2	4.000 »	1	2.000 ..
Neuville.....		5	3	2.810 »	4	..649 28
Mouveaux.....		12	0	..561 »	1	..50 ..
Totaux.....		79	18	24.935 ..	84	36.472 88

Ordre de service de la Caisse-Mère

HEURES des séances	HEURES des versements	HEURES des remboursem.
Dimanche de 9 h. 1/2 à midi	de 9 h. 1/2 à 11 h.	à partir de 11 h. 1/4
Lundi de 5 h. à 6 h. 1/2	de 5 h. à 5 h. 3/4	à partir de 6 heures

Les demandes de remboursements et le règlement des livrets se font pendant toute la durée des séances.

Bureaux à la Mairie, porte à droite du perron de l'Hôtel de Ville.

Le Caissier, L. LEDUC

TRIBUNAUX

Les folies de la marquise

Sous ce titre, le *Soleil* raconte un piquant procès parisien. Quelques fournisseurs impayés se sont adressés à dame Justice contre la marquise d'A..., née M. A..., fort connue dans la haute aristocratie parisienne et issue d'une famille qui fut anoblie sous la Restauration.

Agée seulement de vingt-cinq ans, blonde et jolie, Mlle de M. A... épousait, en 1883, M. Edouard Joseph-Hubert Marie de B..., marquis d'A..., qui, personnellement, n'avait aucune fortune. Par contrat de mariage, le futur se constituait en dot la somme de 2,500 francs, en la valeur de vêtements, linge, effets, bijoux, effets mobiliers à son usage personnel. La futur apportait la somme de 5,000 francs, en la valeur des toilettes, linge de corps, bijoux, effets mobiliers, dentelles et instruments de musique.

Il est vrai qu'en dehors du contrat M. et Mme d'A..., père et mère du futur, assuraient au jeune ménage le logement dans leur hôtel du faubourg Saint-Germain. Ils s'engageaient en outre à verser à leur fils une rente annuelle de 20.000 fr. De leur côté, les père et mère de Mlle de M... A... fournissaient provisoirement à leur fille une somme de 25.000 francs.

Les revenus des jeunes époux s'élevaient donc à 45.000 francs, sur lesquels le marquis consentit à prélever dix mille francs, qui devaient être affectés chaque année, aux dépenses de toilette de sa femme... Mais la marquise aimait le luxe ; elle s'aperçut bientôt que son budget était insuffisant, y ajouta des chapitres et dessous-chapitres ; et, le marquis restant sourd à ses instances, elle fut contrainte de demander du crédit à ses fournisseurs, qui d'ailleurs luttèrent d'obséquiosité auprès de la jeune femme.

Les notes des modistes, des couturières, des parfumeurs, du coiffeur s'abattirent chez le marquis. Il paya, mais en maugréant, et fit à sa femme des représentations.

La jeune marquise ne jugea point ces remontrances à son goût. Pour s'y soustraire et aussi pour d'autres raisons, elle fit un voyage en Angleterre, en Egypte, en Palestine.

A son départ, elle reçut de son mari 50.000 fr., 30.000 fr. étaient destinés au voyage, 20.000 fr. au payement des créanciers. La marquise quitta la France, mais elle oublia de payer les fournisseurs... De Milan, elle informa son mari qu'en route on lui avait volé 20,000 francs. Le mari tenta quelques démarches auprès de l'ambassade italienne. Elles n'aboutirent pas

Vers la fin de 1887, la marquise d'A... revint à Paris. Dès son retour, elle demanda à recéder dans l'hôtel de ses beaux-parents, rue de Grenelle ; un refus lui fut opposé. Elle s'en consola et se retira chez les dames auxiliatrices de la rue de Maubeuge.

Là, tout en préparant une demande en séparation de corps contre son mari qui refusait de la recevoir au domicile conjugal, elle chercha des distractions et parut les trouver en faisant force emplettes.

Sur ces entrefaites, elle obtint en sa faveur et par défaut sa séparation de corps. Dès le mois d'avril 1888, il fallut procéder à la liquidation de la communauté. Les reprises de Mme d'A... s'élevaient à 266.500 francs, sur lesquels elle toucha 140.000 fr. Le marquis restait lui devoir 126.500 francs.

A peine la nouvelle de la liquidation fût elle connue du monde des fournisseurs, que les notes se mirent à pleuvoir chez le marquis.

Nous empruntons à notre confrère le *Soleil* quelques échantillons des factures. En voici une qui prouve qu'en moins de vingt jours la marquise acheta chez sa modiste onze chapeaux ou capotes d'une valeur de 1.580 francs.

Maison V..., modes, rue de la Paix.

Doit Mme la marquise d'A... :

1888. — Facture arrêtée au 15 février 1888..	16.069
29 février. — Un chapeau rond cou lisse, dentelles noires, bord plumes.....	180
29 février. Une capote grecque.....	110
3 mars. — Un chapeau rond paille satin blanc, écharpes blanches, plumes roses.....	170
3 mars. — Une capote paillasson noir, fantaisie.....	110
5 mars. — Une toque faille noire et faille noire aux oiseaux.....	90
6 mars. — Capote faille, fantaisie, noire, perruches.....	110
6 mars. — Un chapeau rond, faille fantaisie, noir, roses mélangées.....	140
7 mars. — Chapeau d'Estrées.....	160
12 mars. — Capote noire fantaisie, bouquets de violettes.....	90
16 mars. — Capote Directoire.....	120
17 mars. — Chapeau rond paille anglaise, doublé de broderie blanches.....	180
Total.....	17.579

Une autre :

Aux Montagnes Russes, faubourg Saint-Honoré

Doit Mme la marquise d'A... :

14 janvier 1888. — Six services damassés chiffrés.....	1.630
4 paires de draps garnis de dentelles variées, avec taies assorties.....	3.380
	5.016

Autre petite note de lingerie :

Mlle D... rue Croix des Petits-Champs

Doit Mme la marquise d'A...

2 jupons nansouk avec entre-deux et petits plis du bas à la ceinture (volants, tournures) garnis d'imitation valenciennes.....	170
Jupon semblable aux précédents.....	85
2 jupons nansouk.....	180
14 chemises de soie, deux dessins variés, garnies de dentelles au bas et décolletées n° 1.	588
4 chemises en soie noire.....	168
1 chemise en soie noire.....	42
» » mauve.....	42
» » rose.....	42
» » blanche.....	42
» » boutons d'or (grand décolletage).....	42
» » b'eu ciel.....	42
» » rouge.....	42
Etc., etc., etc.	—
Au total.....	4.600

Une autre :

Mme D... rue de la Paix.

Doit Mme la marquise d'A... :

4 chemises linon garnies.....	640
3 chapeaux batiste, devant à jour.....	900
1 robe de chambre crêpe de Chine.....	900
1 robe de chambre corail.....	450
Etc., etc., etc.	—
Au total.....	2.890

La note de la marquise d'A... chez son relieur est plus modeste, 125 fr.; mais le détail des ouvrages envoyés à la reliure est curieux, citons :

La *Bête*, de Cherbuliez; *Germinal*, de Zola; *Zo'har*, de Catulle Mendès; le *Baiser*, de Jules Mary; la *Faute de l'abbé Mouret*, de Zola; *Raymond*, de Marie Uchard; *Amours cruelles*, d'Albert Delpit; le *Petit Bob* de Gyp; l'*Amour*, de Michelet; *Un joli monde*, de Macé; *Lesbia*, de Catulle Mendès ; la *Journée du Chrétien*, la *Leçon d'amour*, de Tabaraud; *Une histoire sans nom*, de Barbey d'Aurévilly; *Causes criminelles et mondaines*, d'Albert Batailler; le *Cabinet noir*, du comte d'Herisson; *Crime d'amour*, par Paul Bourget.

Très exigeante pour les livraisons, elle écrivait, fort impatiente, à l'un de ses fournisseurs, M. Boudet :

Votre inexactitude et votre manière de ne pas répondre à ce qu'on vous écrit dépassent toute idée... Je me répète donc : envoyez moi les objets que vous avez à moi, ma bague et mes bracelets, ainsi que le porte-cigarette (?) — et je vais supposer qu'en fin, samedi, j'aurai le reste... Je vous assure que je ne vous donnerai plus l'occasion de me montrer une telle mauvaise volonté. — Marquise d'A...

En somme, en moins d'un an, la jolie marquise a dépensé :

Chez le bottier.....	2.882 »
Chez le photographe.....	5.231 75
Chez le parfumeur.....	211 »
Chez les couturières.....	65.629 »
Chez les modistes.....	15.687 »
Chez les bijoutiers.....	41 932 »

De plus, en dix mois, elle a contracté chez ses fournisseurs pour 157.479 francs 20 centimes de dettes !

Le marquis d'A... devait-il seul payer les 157.479 francs que lui réclamaient les créanciers ? Telle était la question.

Les fournisseurs concluaient pour l'affirmative. Le marquis, comme chef de la communauté, doit être, disaient-ils, responsable de toutes les dettes de sa femme, à laquelle il donne par le fait du mariage un mandat tacite d'acheter les objets nécessaires à l'entretien de la communauté.

A cela, M. d'A... répondait qu'il était prêt à payer quelques dettes ; mais qu'il ne pouvait être rendu responsable de tout, les fournisseurs ayant d'abord commis une grave imprudence en livrant tant de marchandises à crédit et ayant ensuite, par ce crédit même, encouragé les dépenses de la jeune femme.

C'est ainsi que l'affaire est venue à la 5e chambre civile, où elle s'est terminée samedi.

Usant de son droit, le président, M. Delagorgue, a jugé qu'on ne pouvait trancher une aussi grave question sans que la jeune marquise fût entendue en particulier. La marquise a donc, malgré son émotion, comparu en chambre du conseil. A la suite de cette entrevue, elle a été mise hors de cause, sa responsabilité s'est trouvée dégagée...

Le tribunal a jugé que Mme la marquise d'A... devait être considérée comme ayant agi en qualité de mandataire de son mari, qui a eu tort de ne pas arrêter les dépenses...

Le mari a donc été déclaré responsable de la plupart des dettes de sa femme. Toutefois, un grand nombre de notes ont été considérablement réduites.

Me de Jouy plaidait pour le marquis d'A..., Me Pérard pour la marquise; Mes Fernand Labori, Desjardins, Frécourt et Auger pour les fournisseurs.

VARIÉTÉS

LŒTA ACILIA

I

Lœta Acilia vivait à Marseille, sous Tibère empereur. Mariée depuis plusieurs années à un chevalier romain nommé Helvius, elle n'avait point encore d'enfant et elle souhaitait ardemment d'être mère. Un jour qu'elle se rendait au temple pour adorer les dieux, elle vit le portique envahi par une troupe d'hommes demi-nus, décharnés, rongés de lèpre et d'ulcères. Elle s'arrêta effrayée sur le premier degré du monument. Lœta Acilia n'était point impitoyable. Elle plaignait les pauvres, mais elle en avait peur. Or, elle n'avait jamais vu de mendiants aussi farouches que ceux qui se pressaient en ce moment devant elle, livides, inertes, leurs besaces vides jetées à leurs pieds. Elle pâlit et porta la main à son cœur, incapable d'avancer ni de fuir, elle sentait ses jambes fléchir, lorsqu'une femme d'une beauté éclatante, se détachant du groupe des malheureux, s'avança vers elle.

— Ne crains rien, ô jeune femme, dit cette inconnue d'une voix grave et douce, ceux que tu vois ici ne sont point des hommes cruels. Ils apportent, non la fraude et l'injure, mais la vérité et l'amour. Nous venons de Judée, où le fils de Dieu est mort et ressuscité. Quand il fut remonté à la droite de son père, ceux qui croyaient en lui souffrirent de grands maux. Etienne fut lapidé par le peuple. Quant à nous, les prêtres nous mirent dans un navire sans voiles et sans gouvernail et nous fûmes livrés aux flots de la mer afin d'y périr. Mais le Dieu qui nous aimait en sa vie mortelle nous conduisit heureusement au port de cette ville Hélàs! les Massaliotes sont avares, idolâtres et cruels. Ils laissent mourir de faim et de froid les disciples de Jésus. Et si nous n'étions réfugiés dans ce temple, qu'ils tiennent pour un asile sacré, ils nous auraient déjà traînés dans de sombres prison. Pourtant il conviendrait de nous souhaiter la bienvenue, puisque nous apportons la bonne nouvelle.

Ayant ainsi parlé, l'étrangère étendit le bras vers ses compagnons, et, désignant chacun d'eux tour à tour :

— Ce vieillard, dit elle, qui tourne vers toi, femme, son regard lumineux, c'est Cédon, l'aveugle de naissance que le Maître a guéri. Cédon voit aujourd'hui avec une égale clarté les choses visibles. Cet autre vieillard, dont la barbe est blanche comme la neige des monts, c'est Maximin. Cet homme jeune encore et qui semble si las, c'est mon frère. Il possédait de grandes richesses à Jérusalem; près de lui se tiennent Marthe, ma sœur, et Mantille, la fidèle servante qui, dans les jours heureux cueillait les olives sur les collines de Béthanie.

— Et toi, demanda Lœta Acilia, toi, dont la foi est si douce et le visage si beau, quel est ton nom?

La juive répondit :

— Je me nomme Marie-Madeleine. J'ai deviné aux broderies d'or de ta robe et à l'innocente fierté de ton regard que tu étais la femme d'un des principaux citoyens de cette ville. C'est pourquoi je suis venue à toi, afin que tu émeuves le cœur de ton époux en faveur des disciples de Jésus-Christ. Dis à cet homme riche : « Seigneur, ils sont nus, vêtons les ; ils ont faim et soif, donnons-leur le pain et le vin, et Dieu nous rendra dans son royaume ce qui nous aura été emprunté en son nom »

Lœta Acilia répondit :

— Marie, je ferai ce que tu demandes. Mon mari se nomme Helvius, il est chevalier et c'est un des plus riches citoyens de la ville ; jamais il ne me refuse longtemps ce que je veux, car il n'aime. Maintenant tes compagnons, ô Marie, ne me font plus peur, j'oserai passer tout près d'eux, bien que des ulcères dévorent leurs membres, et j'irai dans le temple prier les dieux immortels, afin qu'ils m'accordent ce que je désire. Hélas ! ils me l'ont refusé jusqu'à ce jour !

Marie, de ses deux bras étendus, lui barra le chemin.

— Femme, garde toi bien, s'écria-t-elle, d'adorer de vaines idoles. Ne demande pas à des simulacres de marbre les paroles d'espérance et de vie. Il n'y a qu'un Dieu, et ce Dieu fut un homme, et mes cheveux ont essuyé ses pieds.

A ces mots, des éclairs et des larmes jaillirent ensemble de ses yeux, plus sombres qu'un ciel d'orage et Lœta Acilia se dit en elle-même :

— Je suis pieuse, j'accomplis exactement les cérémonies que la religion prescrit, mais il y a en cette femme un étrange sentiment de l'amour divin.

Et la Madeleine poursuivit dans l'extase :

— C'était le Dieu du ciel et de la terre, et il disait des paraboles, assis sur le seuil à l'ombre du vieux figuier. Il était jeune et beau ; il voulait être bien aimé. Quand il venait souper dans la maison de ma sœur, je m'asseyais à ses pieds, et les paroles coulaient de ses lèvres comme l'eau du torrent. Et quand ma sœur, se plaignant de ma paresse, s'écriait : « Nabi, dites-lui qu'il est juste qu'elle m'aide à préparer le souper. », il m'excusait en souriant, me gardait à ses pieds et me disait que j'avais pris la bonne part. On eût cru voir un jeune berger de la montagne, et pourtant ses prunelles jetaient des flammes pareilles à celles qui sortaient du front de Moïse. Sa douceur ressemblait à la paix des nuits et sa colère était plus terrible que la foudre.

Il aimait les humbles et les petits. Les enfants couraient au-devant de lui sur les routes et s'attachaient à sa robe. C'était le Dieu d'Abraham et de Jacob. Et de ces mêmes mains qui avaient fait le soleil et les étoiles, il caressait sur la joue les nouveau-nés que lui tendaient, au seuil des cabanes, les mères joyeuses. Lui-même, il était simple comme un enfant et il ressuscitait les morts. Tu vois ici, parmi nos compagnons, mon frère qu'il a tiré du tombeau. Regarde, ô femme ! Lazare conserve sur son front la pâleur de la mort et dans les yeux l'horreur d'avoir vu les limbes.

Mais depuis quelques instants Lœta Acilia n'écoutait plus.

Elle leva vers la juive ses yeux candides et son petit front poli :

— Marie, lui dit-elle, je suis une femme pieuse, attachée à la religion de mes pères. L'impiété est mauvaise pour mon sexe. Et il ne conviendrait pas à l'épouse d'un chevalier romain d'embrasser des nouveautés religieuses. J'avoue pourtant qu'il y a dans l'Orient des dieux aimables. Le tien, Marie, me semble de ceux-là. Tu m'as dit qu'il aimait les petits enfants, et qu'il les baisait sur la joue dans les bras des jeunes mères. A cela, je reconnais qu'il est un dieu propice aux femmes, je regrette qu'il ne soit pas en honneur dans l'aristocratie et parmi les fonctionnaires, car je lui ferais volontiers des offrandes de gâteaux au miel. Mais écoute, Marie la Juive, invoque-le, toi qu'il aime, et demande-lui pour moi ce que je n'ose lui demander et ce que mes déesses m'ont refusé.

Lœta Acilia avait prononcé ces paroles en hésitant, Elle s'arrêta et rougit.

— Qu'est-ce donc, demanda vivement la Madeleine, et que, manque-t-il, femme, à ton âme inquiète ?

Se rassurant peu à peu, Lœta Acilia répondit :

— Marie, tu es femme, et, bien que je ne te connaisse point, il m'est permis de te confier un secret de femme. Depuis six ans que je suis mariée, je n'ai point encore d'enfant et c'est un grand chagrin pour moi. Il me faut un enfant à aimer; l'amour que j'ai là au cœur pour le petit être que j'attends et qui ne viendra peut-être jamais m'étouffe. Si ton Dieu, Marie, m'accorde, par ton entremise, ce que mes déesses m'ont refusé, je dirai qu'il est un bon Dieu, et je l'aimerai, et je le ferai aimer par mes amies, qui sont comme moi jeunes, riches, et des premières familles de la ville.

Madeleine répondit gravement.

— Fille des Romains, quand tu auras reçu ce que tu demandes, qu'il te souvienne de la promesse que tu viens de faire à la servante de Jésus !

— Il m'en souviendra, répondit la Massaliote. En attendant, Marie, prends cette bourse et partage avec tes compagnons les pièces d'argent qu'elle renferme. Adieu, je retourne dans ma maison. Dès que j'y serai, je ferai envoyer à tes compagnons et à toi des corbeilles pleines de pains et de viandes. Dis à ton frère, à ta sœur, à tes amis qu'ils peuvent quitter sans crainte l'asile où ils se sont réfugiés et se rendre dans quelque hôtellerie des faubourgs, Helvius, qui est puissant dans la ville, empêchera qu'on leur fasse aucun mal. Que les dieux te gardent, Marie-Madeleine ! Quand il te plaira de me revoir, demande aux passants la maison de Lœta Acilia ; tous les citoyens te l'indiqueront sans peine.

(A suivre)

CROSES ET AUTRES

On parle d'un fonctionnaire bourru, insupportable et bête à manger du foin.

— On ne sait comment le prendre, dit quelqu'un.

— C'est vrai, réplique un autre, c'est une cruche sans anses.

***

Profitant de la belle journée, un Parisien faisait visiter, hier à un ami sa propriété de Bois-de-Colombes, dans le jardin de laquelle il a creusé une rivière d'un pied de large et d'un mètre d'étendue.

— Hein ! interroge-t-il avec fierté, que dis-tu de mon fleuve ?

— Je trouve, répond l'ami, qu'il ressemble à la Seine comme *deux gouttes d'eau*.